



PROVINCE DE QUÉBEC  
CANTON DE WENTWORTH

**AVIS PUBLIC**

**DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE  
POUR LE TROISIÈME EXERCICE DU RÔLE TRIENNAL  
2015-2016-2017**

Avis est par la présente donné que le sommaire du rôle d'évaluation foncière pour le troisième exercice financier du rôle triennal 2015-2016-2017 du Canton de Wentworth, a été déposé le 13 septembre 2016 au Bureau municipal situé au 114 chemin Louisa à Wentworth. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à cet endroit aux heures régulières d'ouverture.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue à la Section 1 du Chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :  

MRC d'Argenteuil  
430 rue Grace  
Lachute (Québec) J8H 1M6
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessous indiqué;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro 33-1-14 et ses amendements de la MRC d'Argenteuil et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Toute personne qui désire obtenir des informations complémentaires concernant une demande de révision relative à une unité d'évaluation peut communiquer avec le Service de l'évaluation de la MRC d'Argenteuil en composant le (450) 562-2474.

Donné à Wentworth, ce 19<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2016.

Natalie Black  
Directrice générale et secrétaire-trésorière.